

DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE
ARRONDISSEMENT D'AUTUN
CANTON DE SAINT-VALLIER
COMMUNE DE SANVIGNES-LES-MINES

Délibération du conseil municipal

SEANCE DU 4 JUILLET 2022

Délibération n°2022_63

Convocation du 23 juin 2022

Nombre de conseillers en exercice : 27

Quorum : 14

Nombre de conseillers présents : 23

Nombre de votants : 27

Thème : AFFAIRES FINANCIERES

Objet : tarifs école municipale de musique au
01.09.2022

L'an deux mil vingt-deux et le quatre du mois de juillet, le Conseil Municipal de la Commune de SANVIGNES-LES-MINES, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude LAGRANGE, Maire.

Sont présents : M. LAGRANGE, Mme PERRIN, M. FOURRIER, M. DEFACHELLE, Mme GRANDO, Mme GILLOT, Mme CARNOT, M. DE ABREU, M. PAQUAUX, M. WACKENHEIM, Mme ZARÉBA, Mme DOUHARD, Mme FRERE, M. JATOCHA, M. LABAUNE, M. TREUILLET, Mme BRUNEL, M. LOCTIN, M. MARTIN, Mme MAES, Mme PRIET, M. ANDRÉ, Mme ROUSSEAU

Sont excusés : Mme SEVIN qui a donné pouvoir à M. LAGRANGE
M. PICHARD qui a donné pouvoir à M. DEFACHELLE
Mme RICHARD-PERROT qui a donné pouvoir à Mme PERRIN
M. GRAS qui a donné pouvoir à Mme MAES

Secrétaire de séance : Madame Marie ROUSSEAU

RAPPORT PRESENTÉ PAR : V PERRIN

Le rapporteur informe le conseil que les tarifs de l'école municipale de musique n'ont pas été revus depuis le 1^{er} septembre 2018. Il est donc proposé au conseil municipal de prévoir une augmentation d'environ 4% des tarifs actuels.

Il convient également d'adopter de nouveaux tarifs afin de développer la pratique de deux instruments en y associant la formation musicale ou une pratique collective (ensemble musical, chorale, musique actuelle...), mais également un tarif spécial pour les étudiants de plus de 18 ans (tarifs appliqués sur présentation d'un justificatif)

Pour mémoire, les tarifs actuels sont les suivants :

	Formation musicale + instrument		Formation musicale		Instrument	
	Sanvignes	extérieur	Sanvignes	extérieur	Sanvignes	extérieur
Enfant	115.00 €	160.00 €	71.00 €	93.00 €	76.00 €	100.00 €
Adulte (trim.)	120.00 €	170.00 €	70.00 €	96.00 €	81.00 €	113.00 €
Couple (trim.)	210.00 €	298.00 €	123.00 €	168.00 €	142.00 €	198.00 €

Rabais de 25% pour le 2^{ème} enfant et/ou étudiant

Rabais de 50% pour le 3^{ème} enfant

Gratuit à partir du 4^{ème} enfant

Location d'instrument : 7.70 € par mois payable au trimestre.

Sur proposition du rapporteur,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 27 voix POUR,

- Fixe les tarifs annuels suivants :

	Formation musicale ou pratique collective + 1 instrument		Pratique collective seule ou Formation musicale seule		1 instrument seul	
	Sanvignes	extérieur	Sanvignes	extérieur	Sanvignes	extérieur
Enfant	120.00 €	167.00 €	74.00 €	97.00 €	Pas possible	Pas possible
Etudiants de + 18 ans	120.00 €	167.00 €	74.00 €	97.00 €	135.00 €	189.00 €
adultes	375.00 €	530.00 €	219.00 €	300.00 €	252.00 €	353.00 €

	Formation musicale ou pratique collective + 2 instruments		2 instruments seuls	
	Sanvignes	extérieur	Sanvignes	extérieur
Enfant	175 €	245 €	Pas possible	Pas possible
Etudiants de + 18 ans	175 €	245 €	240 €	336 €
adultes	420 €	550 €	500 €	700 €

Rabais de 25% pour le 2^{ème} enfant (dans le cas où le premier enfant est majeur lycéen ou étudiant, il est compté comme adulte, le second enfant bénéficie du rabais)

Rabais de 50% pour le 3^{ème} enfant

Gratuit à partir du 4^{ème} enfant

Location d'instrument : 8 € par mois payable au trimestre.

- Dit que ces tarifs seront applicables à compter du 1er septembre 2022.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Jean-Claude LAGRANGE.



La secrétaire de séance,

Marie ROUSSEAU.

Transmis à la Sous-Préfecture le 07.07.2022

et publié sur le site internet de la commune le 08.07.2022